

REPÈRES  
SUR...

## Genre et développement

↳ **Fiches pédagogiques**  
2021 – réédition augmentée



# Le changement social avec les lunettes de genre intersectionnel

## Qu'est-ce que le genre ?

Le genre recouvre plusieurs notions :

- C'est une construction sociale liée à l'identité ;
- Il se réfère à des relations de pouvoir et de domination ;
- Le genre est un « élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir. Les changements dans l'organisation des rapports sociaux correspondent toujours à des changements dans les représentations du pouvoir, mais la direction du changement ne suit pas nécessairement un sens unique » (Scott et Eleni, 1988, p. 141).

*Le genre se réfère aux rôles masculins et féminins socialement construits qu'on apprend, voire qui nous sont imposés, à travers le processus de socialisation.*

*Le genre est un système social qui hiérarchise les groupes et les individus à partir d'un critère présumé objectif : le sexe biologique (qui lui-même est culturellement et socialement construit). Dans nos sociétés, le genre, en articulation avec d'autres critères de domination, détermine l'accès au pouvoir.*

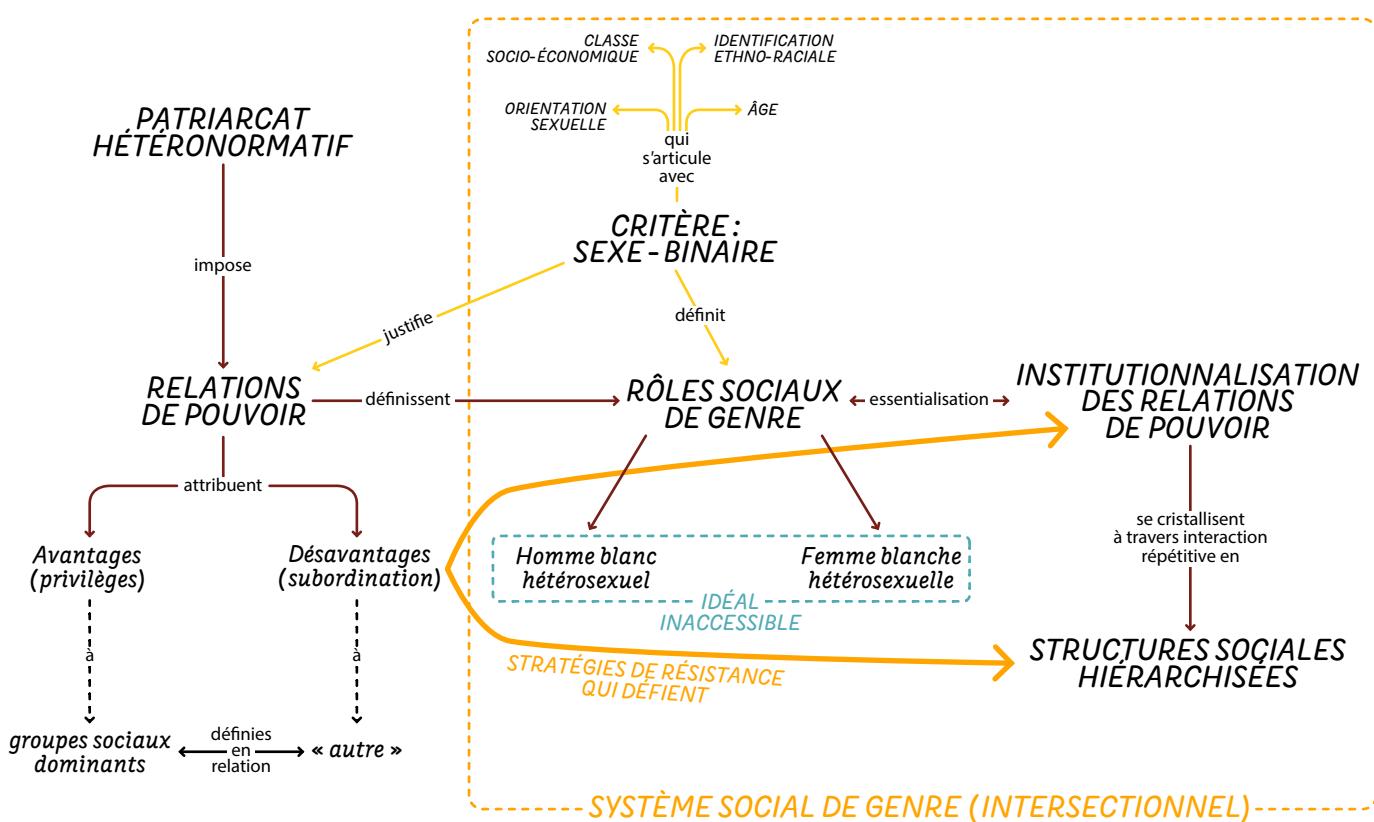
## Le système de genre et le système patriarcal hétéronormatif

Le genre, en tant que système, est construit historiquement et est fondé sur le patriarcat hétéronormatif. On appelle « patriarcat » le système culturel où le masculin est placé comme figure d'autorité et de pouvoir pour l'organisation sociale. Le système patriarcal est basé sur des attributs matériels et symboliques qui garantissent une distribution inégale du pouvoir entre hommes et femmes ou les personnes non-binaires. Ce système est particulièrement oppressif pour les femmes et les personnes non binaires. Il peut l'être aussi pour les hommes qui sont enfermés dans un modèle spécifique de masculinité (hérogynique). C'est ce que l'on nomme les mandats de masculinité : pour être reconnus et valorisés en tant que tels, les hommes doivent s'approprier et démontrer certaines capacités voire pouvoirs de domination.

## Machisme

La construction sociale de la catégorie de femme – c'est-à-dire l'essentialisation des femmes – se fait en miroir avec celle des hommes. Autrement dit, le système de la domination masculine impose des rôles tant aux femmes qu'aux hommes, même si ces

*On est toutes et tous simultanément victimes et reproducteurs/reproductrices du système de genre...*



derniers y occupent une position de privilège. **Le machisme est un processus social qui se construit et modifie à tous les niveaux, y compris à travers l'interaction quotidienne (Berger et Luckmann [1966] 1991).** Par conséquent, il s'agit d'un processus qui affecte tous les membres de la société, bien que de manière différente. Comme le soulève Rita Segato, l'anthropologue brésilienne qui travaille sur le genre et la masculinité, la violence machiste commise par les hommes est l'ultime résultat du système patriarcal et machiste.

Dans ce sens, **la société dans son ensemble participe à la violence sexiste car elle crée un terrain fertile à travers la naturalisation quotidienne de la microviolence sexiste** et à travers certains pactes de silence et de complicité. Par conséquent, les hommes sont eux aussi victimes de la violence de genre, non pas (ou très minoritairement) commise par les femmes. Ils sont victimes de la violence commise par d'autres hommes qui pour des raisons d'accès aux priviléges liés à d'autres systèmes de domination que le genre – domination économique, racisme, hétéronormativité notamment – sont dans une position de domination.

## ***Le regard intersectionnel : quand le genre ne dit pas tout***

L'analyse intersectionnelle vise à appréhender les relations sociales et notamment les relations de genre d'une manière plus complexe. Elle implique en effet de voir comment les dynamiques de genre s'entrecroisent et s'articulent avec les autres dynamiques sociales qui ont un impact important sur les relations de pouvoir et les inégalités sociales et de genre. Il s'agit notamment des dynamiques raciales, socio-économiques (de classe), ethniques ou celles marquées par les orientations et identités sexuelles. Cette perspective a été notamment théorisée par **Kimberlé Crenshaw**. Elle l'a appliquée dans le domaine juridique afin que la situation des femmes

afrodescendantes aux États-Unis puisse être prise en compte car, dans certains cas, ni la législation sur les droits des femmes ni la législation sur les droits de personnes afrodescendantes aux États-Unis ne la couvrait. Il est important pourtant de signaler que, même si le mot n'était pas employé, l'intersectionnalité a été définie déjà en 1851 par **Sojourner Truth** dans son fameux discours prononcé lors de la Women's Rights Convention à Akron à Ohio aux États-Unis ultérieurement connu comme "Ain't I a Woman?" («ne suis-je pas une femme ?»).

L'importance de cette analyse est plus visible lorsqu'on prend l'exemple de la situation des femmes afrocolombiennes déplacées dans le cadre du conflit armé en Colombie. Le tableau ci-dessous énonce le pourcentage des foyers déplacés entre la période 1998 et 2010 selon le sexe du ou de la chef-fe de famille. Il montre clairement que la situation des femmes afrodescendantes déplacées est davantage dégradée que celle des femmes indigènes et des femmes déplacées métisses ou blanches. Cet écart n'est pas anodin et se doit à l'impact du racisme structurel et historique et d'autres types d'oppression vécues par les personnes afrodescendantes en Colombie. Si on ne prend pas en compte cette approche, non seulement on risque de passer à côté de cette corrélation mais en plus on peut approfondir les effets de cette injustice. En effet, il se peut que les femmes afrodescendantes ne soient adéquatement prises en compte ni par des politiques qui visent les femmes déplacées (dans leur ensemble) ni par celles qui concernent les populations afrodescendantes (dans leur ensemble). C'est ce que Kimberlé Crenshaw a bien analysé concernant le cadre légal étatsunien et les politiques d'action affirmative des entreprises privées.

Un autre exemple est l'analyse faite par l'UNESCO qui montre combien il est important de voir les effets d'exclusions entrecroisées dans le domaine de l'éducation. Le graphique ci-dessous montre

**Pourcentage de ménages déplacés depuis 1998, par ethnie et condition d'inscription au RUPD, selon le sexe du chef de ménage  
(RUPD = registre unique de la population déplacée)**

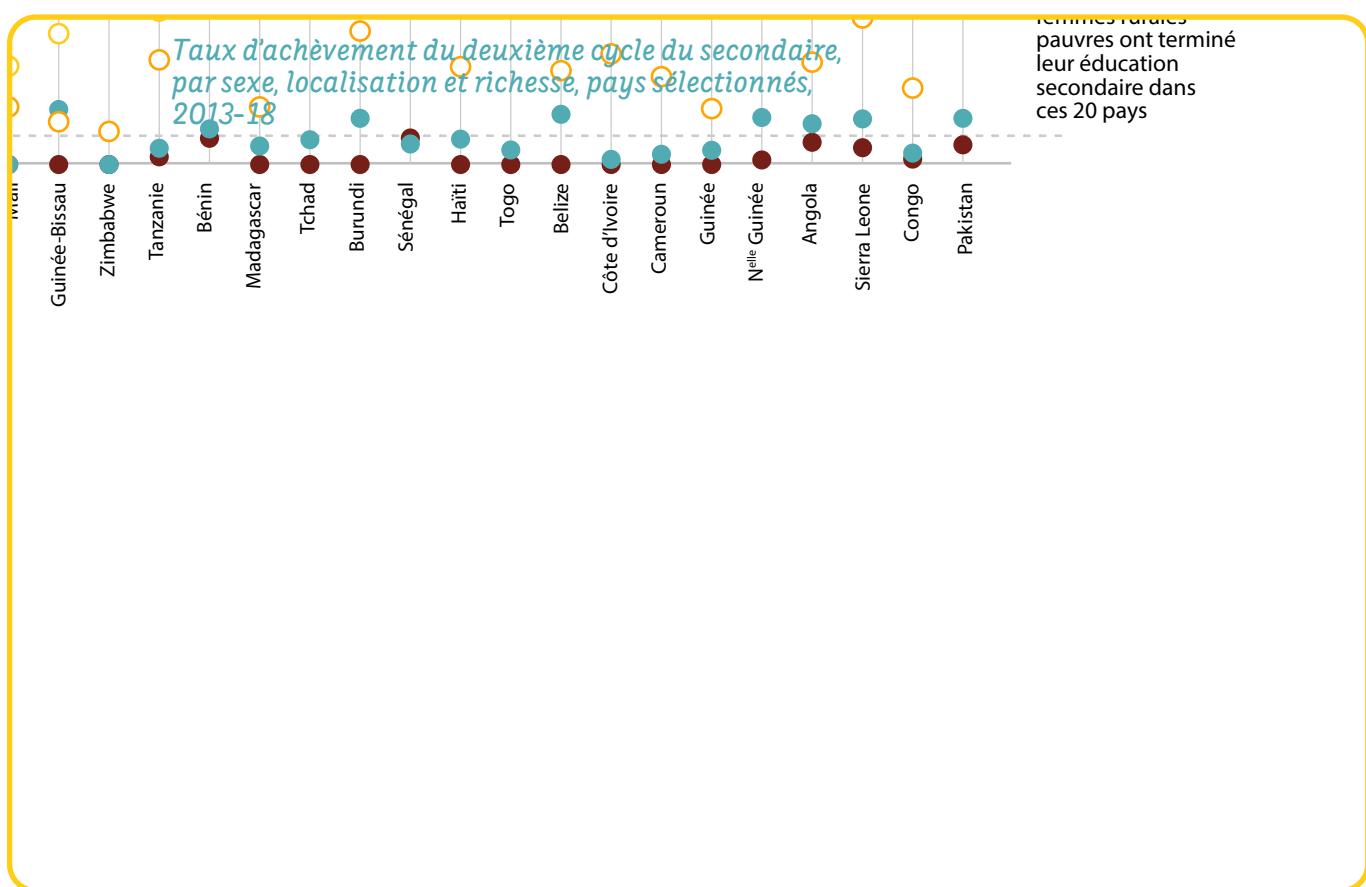
CHEFF-E DE FAMILLE	AFROCOLOMBIEN-NES			Total	INDIGÈNES		Total	AUTRES	
	Total	inscrit-e-s au RUPD	non inscrit-e-s au RUPD		inscrit-e-s au RUPD	non inscrit-e-s au RUPD		inscrit-e-s au RUPD	non inscrit-e-s au RUPD
Homme	44,9	43,6	51,3	35,9	34,8	42,5	54,9	53,2	62,0
%	3,9	4,4	8,3	7,1	7,8	16,5	1,6	1,8	3,3
Femme	49,7	51,0	43,1	32,6	34,6	20,6	41,5	42,8	35,9
%	3,6	3,8	9,8	7,6	7,8	27,9	2,1	2,2	5,7

Source : III Encuesta Nacional de Verificación de los Derechos de la Población Desplazada, julio-agosto de 2010.  
Comisión de Seguimiento y CID- Universidad Nacional de Colombia

que les femmes ont généralement un accès moindre à l'éducation secondaire que les hommes (rond jaune). Lorsque l'on prend en considération plusieurs variables (femmes rurales pauvres), on voit que leur accès est quasiment nul (rond marron).

## *Approche méthodologique*

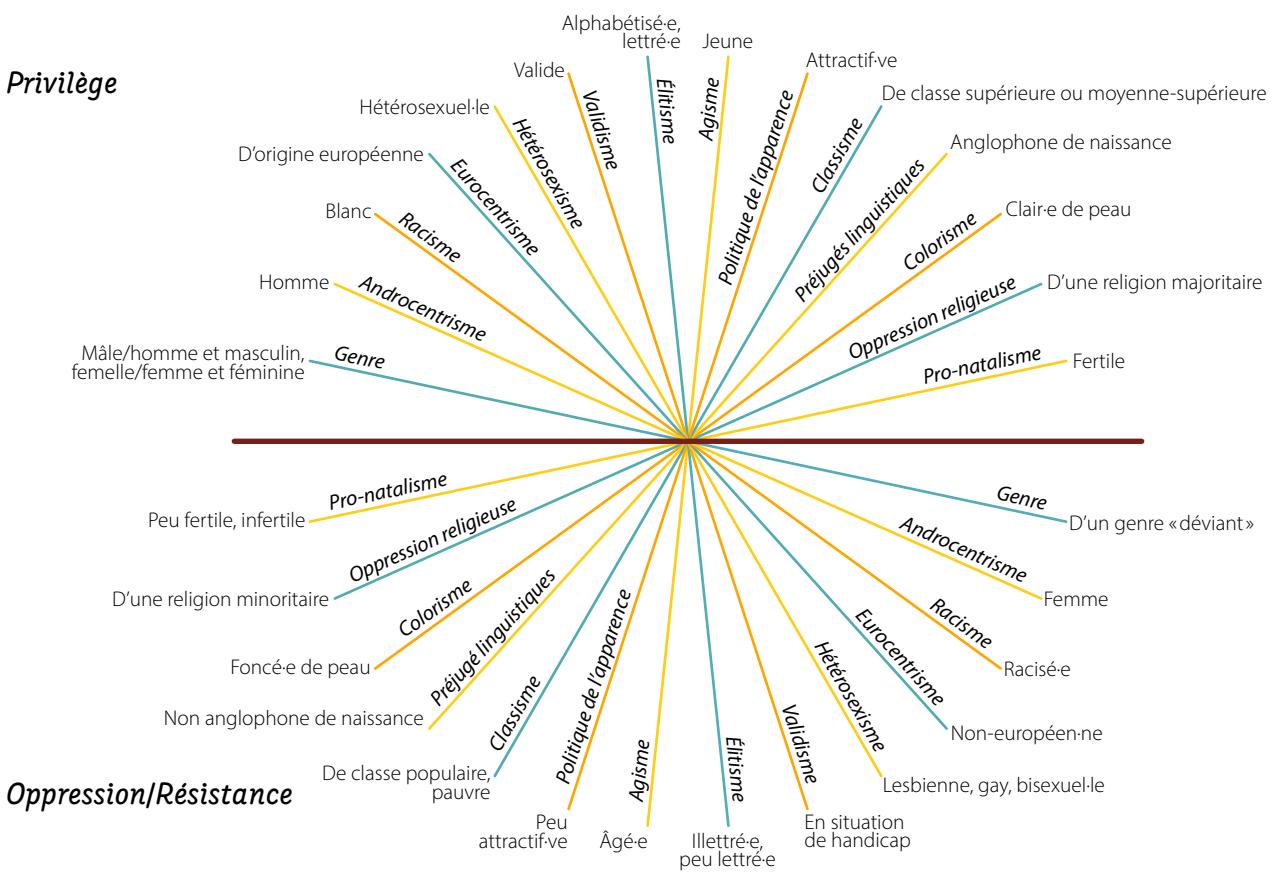
## *Approche genre intersectionnelle*



Source: World Inequality Database on Education.  
GEM StatLink: [bit.ly/GEM2020\\_fig3\\_1](https://bit.ly/GEM2020_fig3_1)

## *L'intersectionnalité: un outil pour rendre compte de l'articulation de genre avec d'autres systèmes d'oppression*

Schéma élaboré à partir de la « matrice d'oppression » de Patricia Hill Collins



**La perspective intersectionnelle** permet non seulement de prendre en compte le genre (qui va au-delà des femmes et même de l'égalité entre les femmes et les hommes) et d'autres facteurs qui augmentent le risque de mise en situation de vulnérabilité. Elle permet également d'analyser et d'évaluer **l'articulation et l'imbrication entre ces différents facteurs**. Ainsi, l'approche intersectionnelle invite à apprêhender le fait d'être une femme (tout comme un homme ou une personne non-binaire) d'une manière plus complexe. Elle permet aussi de prendre en compte et d'analyser l'entrecroisement des facteurs structurels et conjoncturels et ses effets.

### L'approche intersectionnelle

*L'approche intersectionnelle permet d'analyser et d'évaluer tant l'articulation entre les différents systèmes d'oppression que celle entre les différentes identités des participant-e-s. Elle permet de prendre en compte les effets de ces articulations et par conséquent les situations particulières des femmes participantes aux projets. Il ne s'agit pas de relativiser les catégories et groupes tels que les femmes mais plutôt de chercher à garantir leurs droits, le respect de leurs identités ainsi que d'évaluer correctement leur situation pour ajuster les actions et les instruments mobilisés.*

### Connaissance située

*L'approche intersectionnelle prend en compte l'expérience et la connaissance situées, c'est-à-dire, les expériences et les connaissances produites par la position particulière dans le réseau des systèmes d'oppressions et d'identités.*

*Mettre en valeur ces expériences et connaissances permet de rendre visible et de valoriser les différentes stratégies de résistance des femmes. Cela permet également de développer des initiatives visant l'amélioration des lieux de vie et des stratégies de lutte contre les vulnérabilités avec une valeur ajoutée par rapport au contexte.*

## Le regard intersectionnel : ne pas reproduire des inégalités

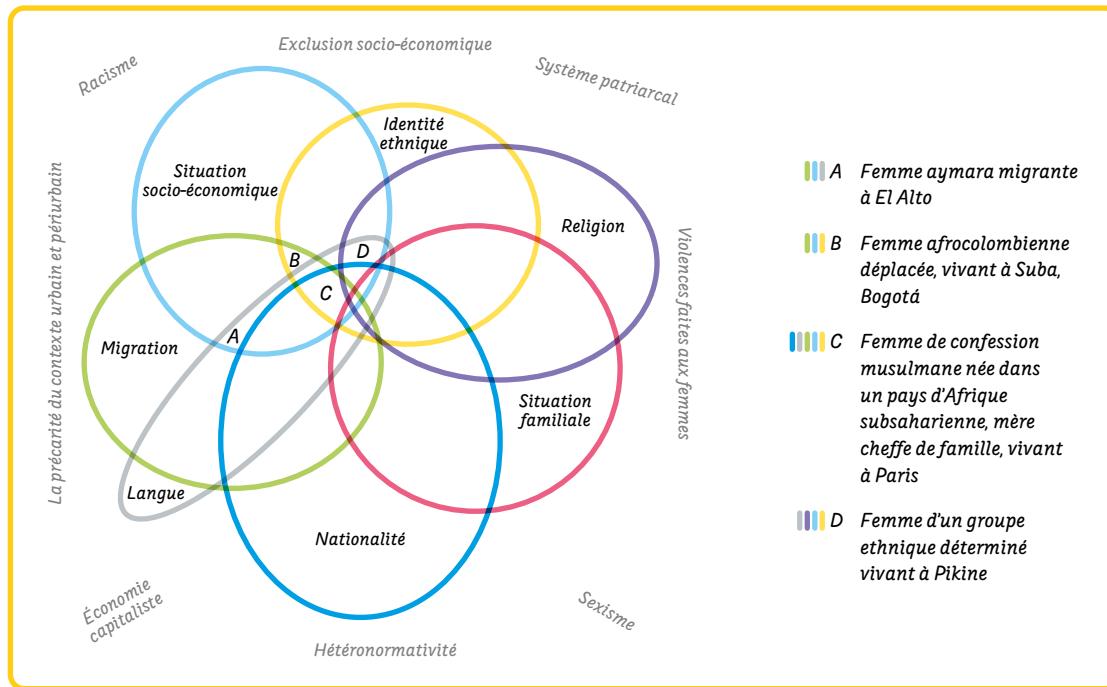
L'approche genre et le regard intersectionnel sont donc à la fois un outil analytique et une méthodologie. Dans la solidarité internationale et l'ECSI, ils devraient être pris en compte à plusieurs niveaux :

- Interne et organisationnel (dans les organes de gouvernance, les équipes, les relations à l'intérieur de l'équipe, etc.) ;
- Associatif et de partenariat ;
- Dans l'ensemble des actions mises en œuvre.

L'approche genre ainsi que le regard intersectionnel sont ainsi un outil analytique et une méthodologie. De manière très concrète, lorsqu'on parle des organisations et collectifs travaillant dans le domaine de la Solidarité Internationale et l'ECSI, ils devraient être pris en compte à plusieurs niveaux : le niveau interne et organisationnel (les organes de gouvernance, l'équipe, les relations à l'intérieur de l'équipe etc.), ainsi qu'aux niveaux associatif et de partenariat et au niveau des actions elles-mêmes.

En intervenant dans le secteur de la solidarité internationale, on risque de reproduire des relations d'inégalités, dans une perspective néo-coloniale. Il est donc essentiel de se demander, par exemple, qui sont les personnes présentes dans les espaces de pouvoir et de prise de décision. Au-delà de la parité (pas complètement atteinte), il faut se demander qui sont les hommes et les femmes présentes. Sont-ils et elles représentatif·ve·s d'une diversité en termes d'origine géographique, socio-économique, de religion, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, d'âge, etc.? C'est important car les femmes, les hommes et les personnes non-binaires sont des groupes très divers : la parité ne suffit pas pour atteindre des représentations équilibrées et justes, et pour ne pas reproduire certains mécanismes d'exclusion.

Par ailleurs, l'approche intersectionnelle intervient également lorsqu'on parle des **activités soutenues ou organisées** ainsi que des **publics visés**. À qui parle-t-on et d'où parle-t-on? Vise-t-on tous types de public ou nos messages sont-ils biaisés par un regard hérogénérique (naturalisé) qui, de fait, peut implicitement exclure certains types de populations ou ne pas rendre compte des inégalités et injustices qu'elles subissent?



Evaluer • Echanger • Éclairer



Ce document est mis à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International](#).

Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer ce document au public. Néanmoins, vous devez respecter les conditions suivantes : vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur ou autrice de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils ou elles vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'œuvre) ; vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales ; vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter ce document. Le texte intégral du contrat est disponible à l'adresse suivante :

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

F3E  
32, rue Le Peletier  
75009 Paris  
[www.f3e.asso.fr](http://www.f3e.asso.fr)

ISBN : 978-2-9554034-8-8

Dépôt légal : août 2021

Collection **REPÈRES SUR...**



Evaluer • Echanger • Eclairer



F3E  
32, rue Le Peletier  
75009 Paris  
33(0)1 44 83 03 55  
[f3e@f3e.asso.fr](mailto:f3e@f3e.asso.fr)  
[www.f3e.asso.fr](http://www.f3e.asso.fr)

## Genre et développement

En 2011, le F3E a publié des fiches pédagogiques Genre & développement, rédigées par Adéquation (Yveline Nicolas), Aster-International (Marie-Lise Semblat, Malika Ghefrane) et le Ciedel (Nicolas Heeren, Adrienne Ramde), en lien avec le F3E. Ces fiches avaient été élaborées dans le cadre d'un programme de formation «Genre et développement» organisé par le F3E.

Depuis l'élaboration de cette première version des fiches, le regard sur l'intégration du genre dans les projets de solidarité internationale et de développement a évolué.

L'évolution des réflexions pousse à envisager ces projets de manière toujours plus inclusive. **Ainsi, la dimension intersectionnelle de la perspective de genre, essentielle à l'inclusivité des projets, devait être mise en avant.** Les fiches pédagogiques 1 à 11 ont été mises à jour et augmentées par Mounia El Kotni, avec l'accompagnement d'Armelle Barré et Isabelle Moreau, de l'équipe du F3E. La fiche reprenant les repères théoriques «Le changement social avec les lunettes de genre intersectionnel» a été élaborée par Klara Hellebrandova.

Ces fiches sont destinées à des porteuses et porteurs de projets de solidarité internationale francophones, qu'elles et ils soient sur le terrain ou au siège de leurs organisations.

Cette publication est élaborée dans le cadre du programme Atelier du changement social, grâce au soutien de :

